

Chères et Cher alumni,

A l'arrivée de l'assemblée générale du 19 octobre et suite à la communication faite dans notre dernière newsletter, la présidence de l'association a repris le temps de relire les statuts de l'association pour s'assurer de leur cohérence avec les objectifs de l'association et son intérêt.

Les statuts ont été modifiés en 2021 et 2023, pour permettre un renouvellement du conseil d'administration plus simple et conserver l'agilité et dynamisme de notre association et de ses bénévoles. Puis pour enlever des contradictions qui n'avaient pas été soulevées lors de la première modification.

Dans un contexte où notre association fonctionne à 100% sur de l'engagement bénévole et avec la prise en considération que ce même engagement peut être fragile, la présidence de l'association a décidé de proposer l'ajout d'un article dans nos statuts pour se préparer à l'éventualité d'une mise en sommeil de l'association. L'objectif de cette modification de nos statuts est de permettre à l'association dans le futur d'avoir déjà le bagage juridique pour pouvoir avoir le choix et ne pas être obligé de dissoudre l'association.

La mise en sommeil est une suspension temporaire de l'activité de l'association pendant une durée déterminée. Cette décision de mise en sommeil de l'association est prise par les dirigeants de l'association et soumise au vote lors d'une assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire. Cette décision permettrait de donner une alternative temporaire face à notamment un manque de bénévoles dans l'association.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article 16 qui a été ajouté et sera voté en assemblée générale.

Le bureau proposera de voter cette modification des statuts à la prochaine assemblée générale.

Pour rappel, tout membre diplômé de IMT Mines Albi, et membre d'Honneur adhérents a le droit de vote et de proposition de modifications des statuts et du règlement intérieur. Ceux-ci doivent pouvoir être portés à connaissance du bureau et des membres de l'association au moins un mois avant la date de l'assemblée générale et seront proposés au vote en Assemblée générale à la majorité.

L'ensemble de l'équipe bénévole de l'association Mines Albi Alumni reste à votre disposition pour échanger avec vous si vous avez des questions.



IMT Mines Albi-Carmaux
Alumni